



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E184414 VALABLE JUSQU'AU 14/10/2025

ÉDITÉ LE 12/09/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2015
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-DENIS 2015B00470
Siret : 809 806 474 00015
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 22013859992
Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 22013859992
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : ROULOF ENERGIE
Sigle : ROULOF ENERGIE
73 RUE LORY LES HAUTS
SAINTE-CLOTILDE
97490 SAINT-DENIS
Téléphone : 06 92 95 66 15
Portable : 06 92 95 66 15
Fax :
Responsabilité légale :
LE DORZE ANTHONY, MARC, DOMINIQUE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)
Site Internet : www.roulofenergie.com
E-mail : ald@roulofenergie.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 308 748 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	12	15/10/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.